



Débat d'orientations budgétaires 2022

Conseil Municipal
Réunion du 25 Mars 2022

Direction Générale
Service du Budget et des Finances

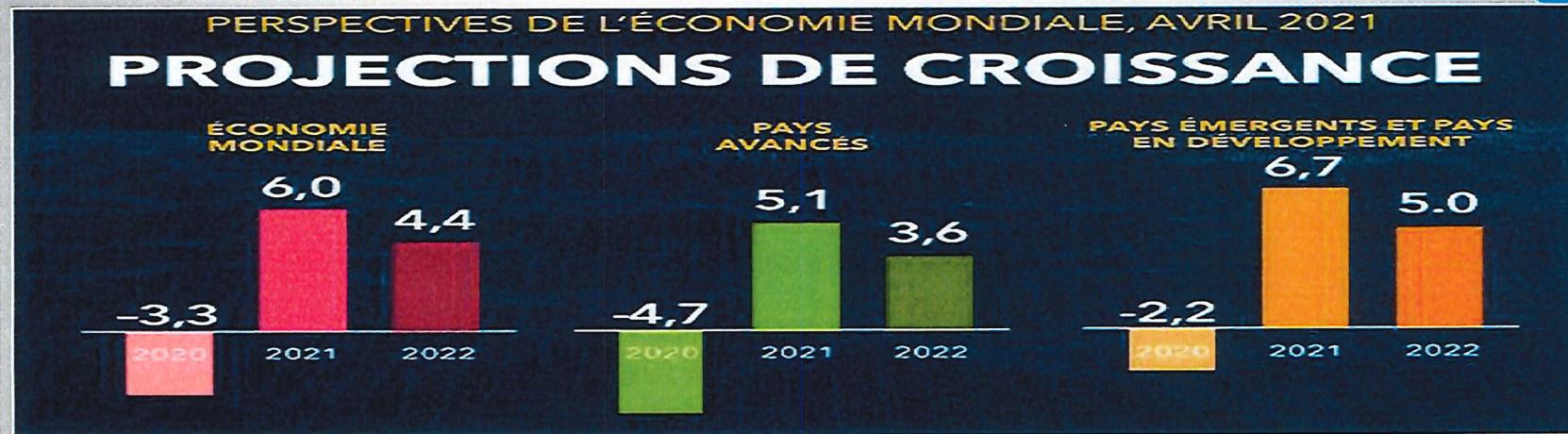
Présentation de la procédure budgétaire 2022

→ Rappel des règles mise en place suite passage du seuil des 3 500 habitats:

- Le passage à la norme M57
- La mise en place d'une comptabilité analytique avec des services (existants depuis l'exercice budgétaire 2016) et des fonctions (mise en œuvre sur le budget 2019),
- La mise en place des amortissements avec l'obligation de délibérer sur les durées d'amortissement (mise en œuvre au budget 2020 sur les équipements 2019),
- L'émission de mandats et de titres pour les charges constatées d'avances et les recettes à percevoir à la fin de l'exercice budgétaire (mise en œuvre en 2020),
- La fourniture d'un rapport d'orientations budgétaires (ROB) qui fera l'objet d'un Débat d'orientations budgétaires (DOB)

Eléments de contexte économique

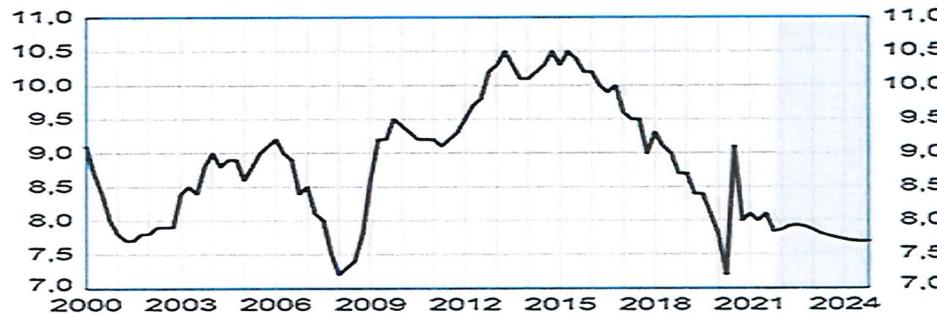
- Un ralentissement progressif de la croissance après une forte reprise mondiale



- Un taux de chômage en baisse =) entraîne des problèmes de recrutement pour les collectivités

Graphique 4 : Taux de chômage

(BIT, en % de la population active, France entière)



Sources : Insee jusqu'au troisième trimestre 2021, projections Banque de France sur fond bleuté.



Eléments de contexte économique

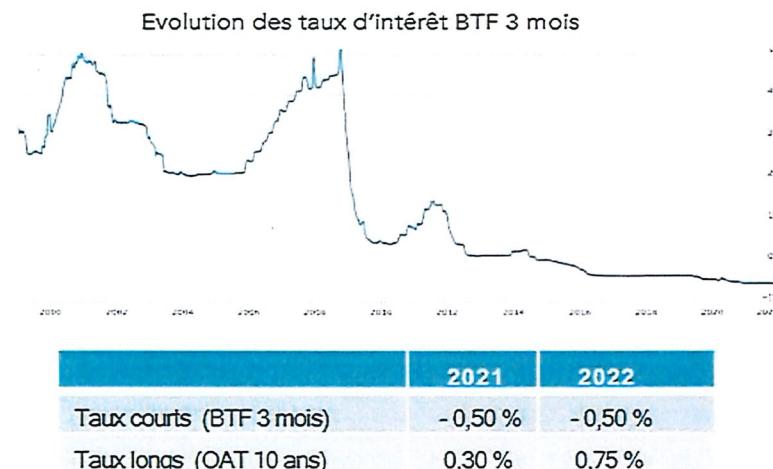
• **Les risques liés à l'inflation**

- =) Rebond de l'activité économique provoque une poussée d'inflation principalement liée à l'augmentation des prix de l'énergie et des prix industriels.
- =) En France, l'inflation devrait rester élevée. La hausse de l'indice des prix à la consommation entre 2020 et 2021 est estimée à environ +3 %
- =) Un risque accru pour l'indice de prix des dépenses communales qui est reflétant le panier des biens et services à la charge des communes, au même titre que l'inflation pour le panier de consommation des ménages
- =) **Au 30/06/2021, l'indice lié aux dépenses hors charges financières des communes a connu une hausse de +1,12 % sur les quatre derniers semestres, soit trois fois plus importante que l'indice des prix de la consommation hors tabac sur la même période (+0,42 %).**
- **Cela risque à terme de réduire l'impact de l'effort des collectivités locales en matière d'investissement.**

Elements de contexte économique

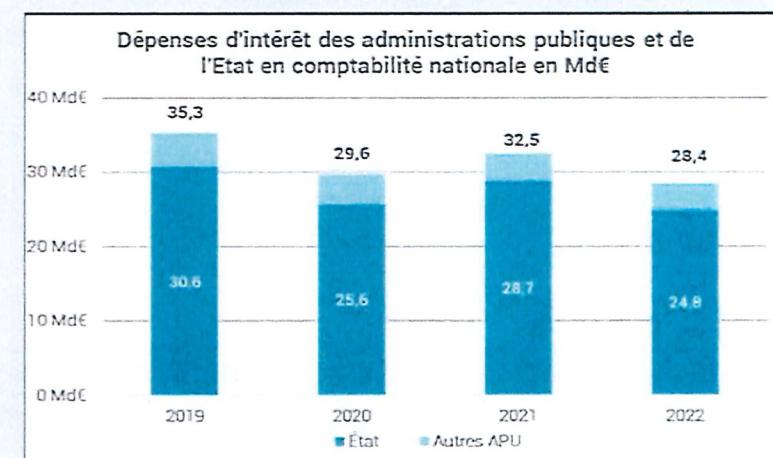
• L'évolution des taux d'intérêt

- La France continue de bénéficier de conditions de financement favorables, avec des taux bas à court et long terme. En parallèle de la forte inflation à présent constatée, l'ensemble des taux devrait remonter
- En France, les bons du Trésor à taux fixe et à intérêts précomptés (BTF) engendrent toujours des recettes grâce aux taux négatifs, mais ces derniers seront également amenés à remonter à terme.



Source : PLF 22, Rapport économique et social

Graphique 3



Source : AFT pour la dette de l'Etat – DG Trésor pour la prévision toute APU

Note de lecture du graphique: les dépenses d'intérêt des administrations publiques en comptabilité nationale diffèrent des Crédits budgétaires inscrits dans le programme 117 du budget général de l'Etat qui ne couvrent que le périmètre de l'Etat et ne retracent pas le coût du financement effectif de l'Etat en comptabilité nationale comme mesuré ici.

Eléments de contexte des collectivités locales

- **Les Dotations de l'Etat**

- =) Pour la commune baisse de la dotation forfaitaire et hausse de la dotation de solidarité rurale (DSR) et perception de la Dotation National de Péréquation (DNP) qui permet de faire augmenter sensiblement la DGF
- **Substitution du potentiel financier au potentiel fiscal dans la répartition, pour mieux refléter la richesse mobilisable par les communes**
- L'ajustement de la répartition du fonds national de péréquation des droits de mutation à titre onéreux perçus par les départements (FNP DMTO) et en partie reversé aux communes, dont VLM
- =) La réforme du calcul des indicateurs financiers utilisés dans la répartition de la DGF tire les conséquences de la réforme du panier de ressources des collectivités territoriales et vise à tenir compte du nouveau panier de ressources des collectivités et retranscrire le plus fidèlement possible le niveau de ressources des collectivités. .
- **=) BUT: renforcer la capacité des indicateurs à refléter une image fidèle de la richesse relative des collectivités concernées.**
- Simplification du calcul de l'effort fiscal et de l'effort fiscal agrégé en changeant son approche =) Devient un indicateur centré sur les produits perçus par la commune elle-même.
- **Objectif =) comparer les impôts effectivement levés par une commune aux impôts qu'elle pourrait lever si elle appliquait les taux moyens d'imposition**

Orientations budgétaires Exercice 2022



- Les recettes :
 - Stagnation des AC, légère augmentation de la DSC =) interco
 - Légère augmentation des concours financiers de l'Etat (Baisse DGF, hausse de la DSR, intégration DNP),
 - Impôts, hausse de 5%, plus inflation et dynamisme des bases,

La prise en compte d'une recette exceptionnelle non pérenne:

- **La vente des bâtiments de La Cure et Fraigne**

- Les dépenses :
 - Augmentations des charges générales liés à des opérations d'EP (subvention SIEA), potentiel hausse des fluides (eau, gaz, électricité, essence)
 - Hausse des charges de personnel liée au recrutement 2021 (RST), à l'évolution du RIFSEPP, au remplacement des départs, à des réussites de concours (animateur catégorie B) et à des opportunités (VTA)
 - Hausse des subventions d'équilibre versées aux budgets annexes (CI, Salle Polyvalente et commerce) car diminution des recettes et augmentation de l'énergie

Mise en exergue d'un effet de ciseau, les dépenses augmentant plus vite que les recettes, grevant fortement l'autofinancement de la collectivité et entraînant la consommation de l'excédent de fonctionnement dégagé en fonctionnement et pas en investissement

Orientations budgétaires Exercice 2022



Volontés de la municipalité:

- Maintenir les capacités financières de la ville tout en limitant la hausse inéluctable de la dépense courante en favorisant le phasage des actions d'entretien des bâtiments, de la voirie, des équipements et des matériels.
- Assumer une hausse fiscale raisonnable,
- S'interroger sur la mutualisation de services entre communes afin de limiter la hausse de la dépense courante et du chapitre 012 qui peut être une réelle opportunité pour la commune, pour des services tels que la Police Municipale (définition d'un « pôle d'appui territorial »)
- Maîtriser les dépenses, rechercher les recettes complémentaires aussi bien en fonctionnement qu'en investissement,
- Travailler sur l'investissement pluriannuel avec recours à l'emprunt
- Recourir à l'emprunt pour les travaux sur le réseau d'assainissement à Loyes, pour les travaux sur les locaux commerciaux et pour les opérations structurantes du budget principal (opérations acquisition de terrains, voirie et optimisation énergétique de l'école)=) phasage durée sur durée de vie du bien
- Equilibre en fonction des nouvelles données budgétaires très évolutives
- Faire plus avec des ressources se raréfiant en maîtrisant les dépenses dans un climat d'inflation et de crise (augmentation cout énergie)

Budget communal – Année 2022 Les pistes

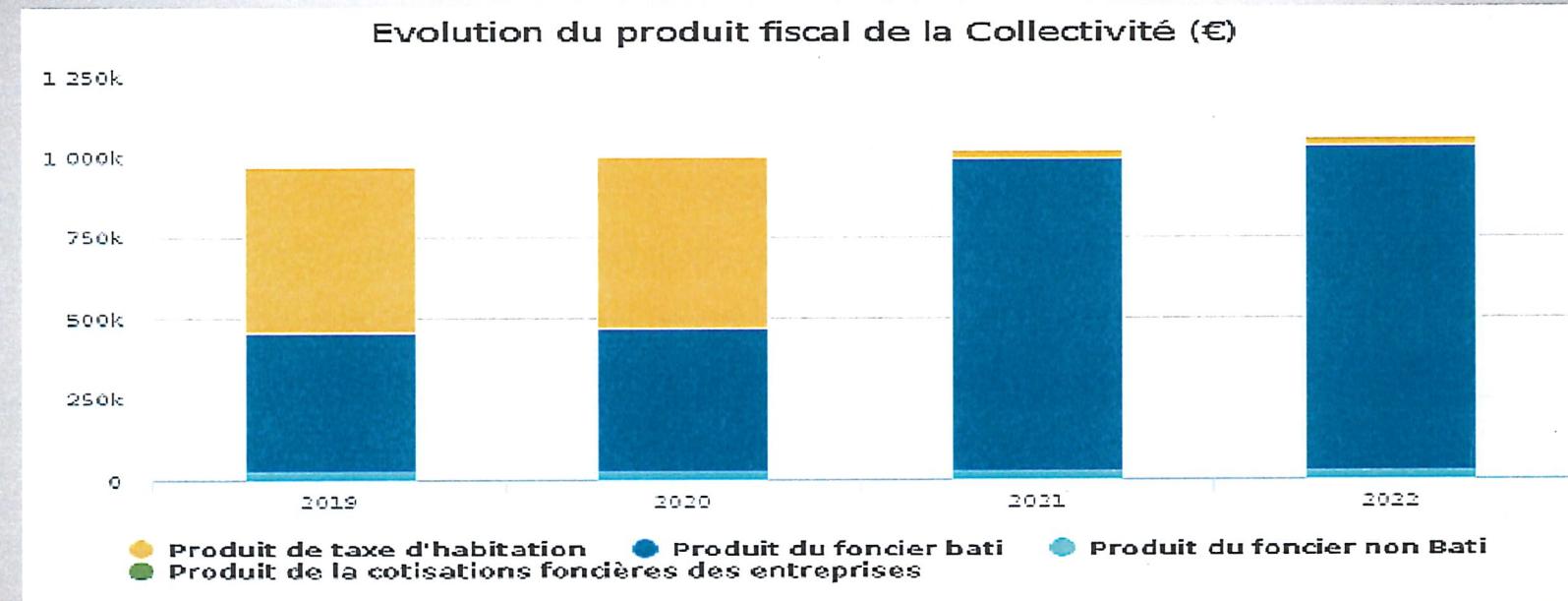
En dépenses

- La mutualisation des services avec d'autres communes
- L'extinction naturelle de la dette
- Travailler sur la balance personnel/intervention entreprise
- Réalisation de travaux « rentables » permettant de réaliser des marges de manœuvre sur les bâtiments communaux

En recettes

- La fiscalité de l'urbanisme
- Les recettes du domaine communal
- Contractualiser la recherche de subvention
- Lancer un programme d'emprunts pluriannuel en prévoyant les décaissements de trésorerie nécessaire sur plusieurs exercices
- Optimiser les sources de recettes autre que fiscale sur le budget

Evolution des recettes réelles de fonctionnement



Il sera proposé d'augmenter les taux pour l'année 2022 de l'ordre de 5%.

Pour 2021 le produit fiscal de la commune est estimé à 1 107 960 000 € soit une évolution de 10,48% par rapport à l'exercice 2021.

Depuis 2016 les taux communaux n'ont pas évolué, la part assainissement n'ayant pas évolué depuis 2020, mobilisation de ressources pour le budget principal en n'imposant pas une double peine pour les ménages

Evolution des recettes réelles de fonctionnement

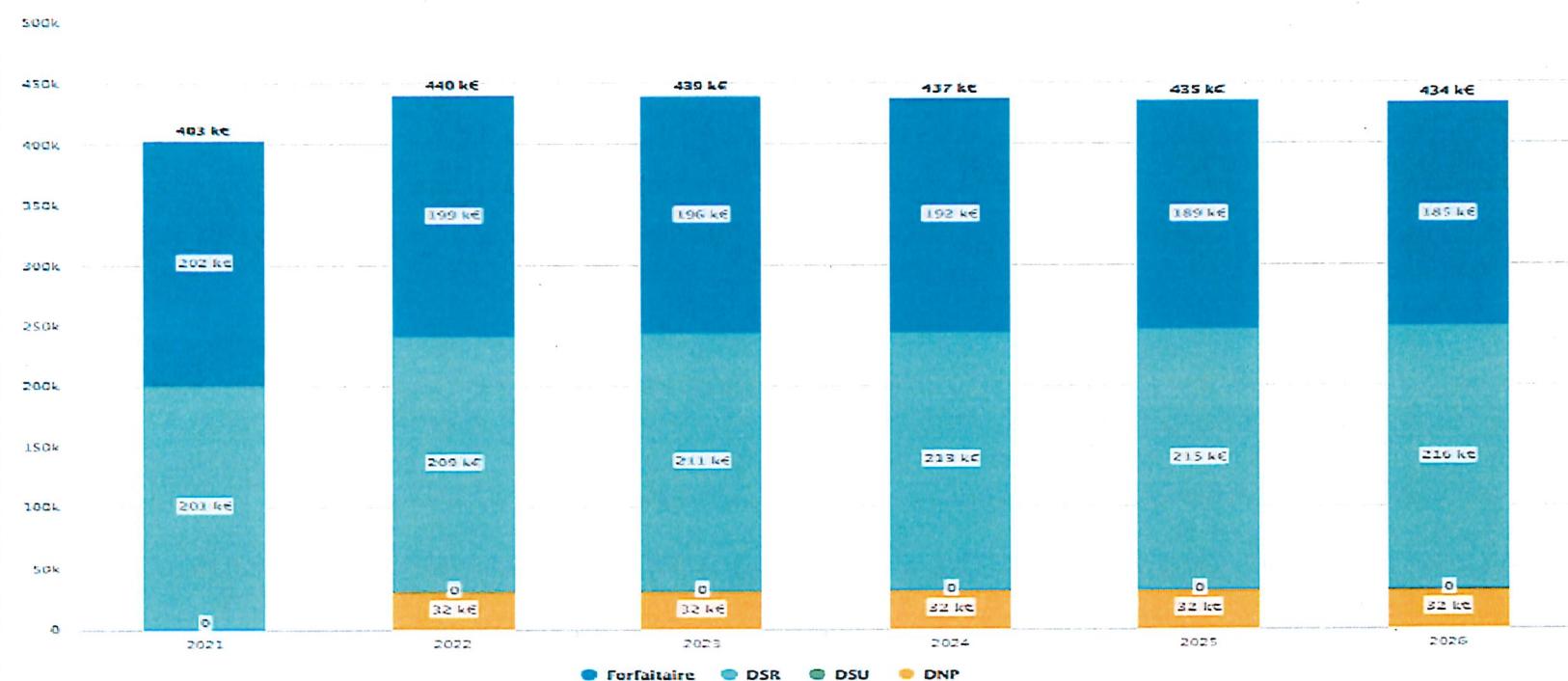
Part des impôts modulables dans le total des ressources fiscales de la collectivité

Année	2019	2020	2021	2022	2021-2022 %
Taxes foncières et d'habitation	967 383 €	995 726 €	1 002 891 €	1 107 960 €	10,48 %
Impôts économiques (hors CFE)	0 €	0 €	0 €	0 €	0 %
Reversement EPCI	595 815 €	595 815 €	603 668 €	611 795 €	1,35 %
Autres ressources fiscales (TADM, FNGIR, Taxe pylone)	103 100 €	102 712 €	105 683 €	88 195 €	-16,55 %
TOTAL IMPOTS ET TAXES	1 666 298 €	1 694 253 €	1 712 242 €	1 807 950 €	5,59 %
<i>Part des Impôts modulables</i>	<i>58,06 %</i>	<i>58,77 %</i>	<i>58,57 %</i>	<i>61,28 %</i>	<i>-</i>

- L'effort fiscal = indicateur mesurant la pression fiscale que la commune exerce sur ses administrés. Si celui-ci se situe au-dessus de 1, cela veut dire que la commune exerce une pression fiscale sur ses administrés plus forte que les communes au niveau national. Si cet indicateur se situe en-dessous de 1, la commune exerce alors une pression fiscale inférieure à la moyenne nationale.
 - **Pour la commune, en 2021 (données 2022 pas encore disponible) cet indicateur est évalué à 0.89. La commune exerce une pression fiscale sur ses administrés plus faible que les autres communes et dispose en conséquence d'une réelle marge de manœuvre si elle souhaite augmenter ses taux d'imposition et ce, notamment, afin de dégager davantage d'épargne sur ses recettes réelles de fonctionnement.**

Evolution des dotations de l'Etat DGF – DSR et DNP – Evolution 2021/2026

Synthèse dotations





Evolution des dotations de l'Etat DGF – DSR et DNP

Évolution des montants de Dotation Globale de Fonctionnement

Année	2019	2020	2021	2022	2021-2022 %
Dotation forfaitaire	205 592 €	205 918 €	202 214 €	198 200 €	-1,99 %
Dotation Nationale de Péréquation	0 €	0 €	0 €	30 000 €	- %
Dotation de Solidarité Rurale	183 980 €	190 948 €	200 764 €	209 000 €	19,05 %
Dotation de Solidarité Urbaine	0 €	0 €	0 €	0 €	0 %
Reversement sur DGF	- 0 €	- 0 €	- 0 €	- 0 €	- %
TOTAL DGF	389 572 €	396 866 €	402 978 €	437 200 €	8,49 %

La Dotation Globale de Fonctionnement augmente d'environ 35 000 €, lié pour la plus grosse partie à la DNP.

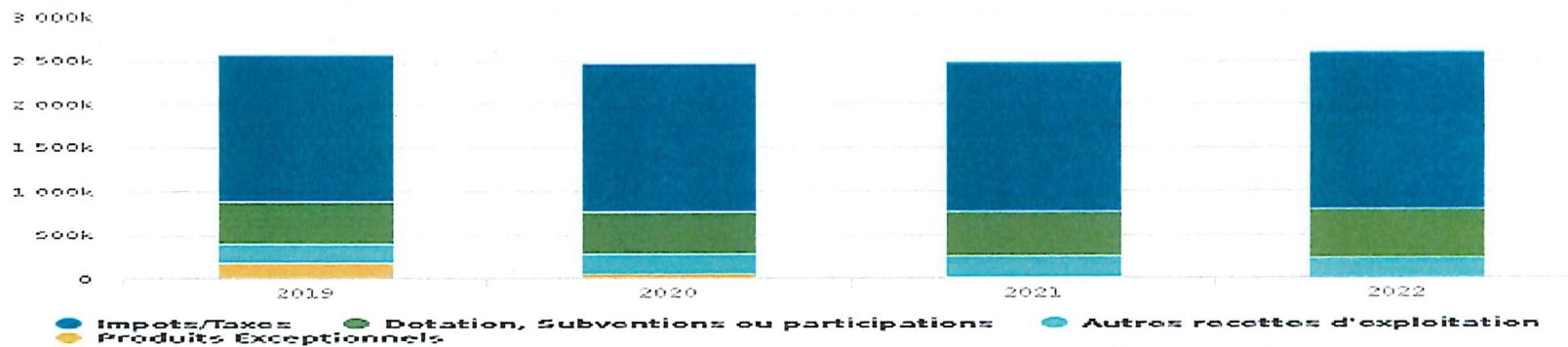
La collectivité ne dispose d'aucune marge de manœuvre sur celles-ci.

Evolution des dotations du FPIC

Année	2019	2020	2021	2022	2021-2022 %
Contribution FPIC	42 371 €	48 206 €	52 933 €	50 000 €	-5,54 %
Attribution FPIC	3 210 €	1 555 €	0 €	000 €	0 %
Solde FPIC	-39 161 €	-46 651 €	-52 933 €	- 50 000 €	-5,54 %

Evolution des recettes réelles de fonctionnement

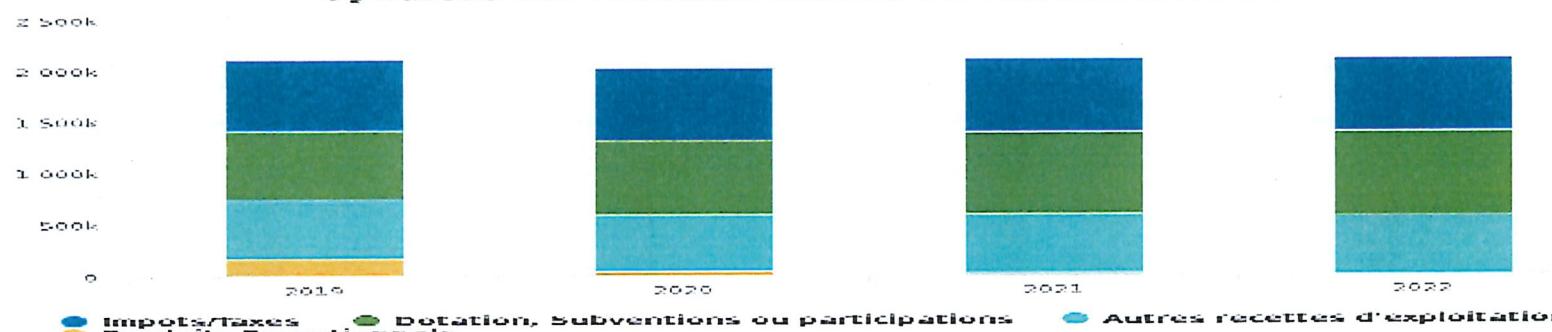
Synthèse des Recettes Réelles de Fonctionnement



Année	2019	2020	2021	2022	2021-2022 %
Impôts / taxes	1 666 298 €	1 694 253 €	1 712 242 €	1 807 950 €	5,59 %
Dotations, Subventions ou participations (DGF, subvention transport, FCTVA...)	481 705 €	487 596 €	507 162 €	536 700 €	5,82 %
Autres Recettes d'exploitation (revenus des immeubles, versement des budgets annexes...)	227 418 €	229 364 €	236 836 €	241 045 €	1,78 %
Produits Exceptionnels	180 867 €	47 543 €	13 751 €	0 €	-100 %
Total Recettes de fonctionnement	2 556 288 €	2 458 756 €	2 469 991 €	2 585 695 €	4,68 %
<i>Évolution en %</i>	-12,11 %	-3,82 %	0,46 %	4,68 %	-

Evolution des recettes réelles de fonctionnement - Consolidation

Synthèse des Recettes Réelles de Fonctionnement



Année	2019	2020	2021	2022	2021-2022 %
Impôts / taxes	1 666 298 €	1 694 253 €	1 712 242 €	1 807 950 €	5,59 %
Dotations, Subventions ou participations	663 348 €	734 115 €	807 779 €	836 807 €	3,59 %
Autres Recettes d'exploitation	566 349 €	535 988 €	576 933 €	570 547 €	-1,11 %
Produits Exceptionnels	181 225 €	49 586 €	16 042 €	280 €	-98,25 %
Total Recettes de fonctionnement	3 077 220 €	3 013 942 €	3 112 996 €	3 215 584 €	3,3 %
<i>Évolution en %</i>	-15,54 %	-2,06 %	3,29 %	3,3 %	-